

Interview de Catherine Lalumière: les objectifs de la CIG (Paris, 17 mai 2006)

Source: Interview de Catherine Lalumière / CATHERINE LALUMIÈRE, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 17.05.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:56, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_catherine_lalumiere_les_objectifs_de_la_cig_paris_17_mai_2006-fr-d37a0957-c3c0-4144-a011-4370b1a8a365.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Interview de Catherine Lalumière: les objectifs de la CIG (Paris, 17 mai 2006)

[Catherine Lalumière] Et en six mois, à peu près six mois, en fait il y a eu un très gros travail de fait au sein de cette CIG. Les trois récalcitrants étaient là. Et on a vraiment beaucoup travaillé et je me rappelle qu'au nom de la France, j'ai fait beaucoup de bilatéral pendant cette période, travail de coulisses, ce n'est pas spectaculaire, mais à cette époque c'était évident que la France en matière institutionnelle avait un rôle moteur à jouer. Elle n'était pas seule, mais enfin... on attendait d'elle des idées, et des idées de solutions aussi, pas forcément des idées les plus avancées mais qui n'ont aucune chance de passer, des idées qui permettent des compromis, qui permettent de sauver la face pour certains pays, etc. Et j'ai le souvenir d'avoir fait des quantités d'allers et retours dans différentes capitales. À un niveau supérieur, Roland Dumas faisait la même chose, et à un niveau supérieur, François Mitterrand faisait la même chose, et on est arrivé comme ça à Luxembourg.

[Étienne Deschamps] Et pourquoi une révision des traités? Quels étaient à ce moment-là les problèmes auxquels les Dix étaient confrontés, les Douze, et voulaient trouver une solution?

[Catherine Lalumière] Eh bien, vous savez, c'est toujours les mêmes problèmes. Le dernier projet de traité constitutionnel s'est attelé aux mêmes problèmes. Le point de départ, c'est la prise de décision à l'unanimité. Pratiquement, c'est la règle. Alors, ce n'était pas tout à fait vrai, il y avait... enfin, la grande majorité des décisions sont prises à l'unanimité.

[Étienne Deschamps] Depuis l'accord de Luxembourg? Depuis le fameux compromis de Luxembourg?

[Catherine Lalumière] Oui, c'est ça, enfin, l'interprétation qui en avait été donnée à l'époque et le traité de Rome ne nous protégeait pas contre ça. Donc, on voyait bien que plus la Communauté travaillerait, plus elle embrasserait de questions – même sans changer le traité de Rome, mais simplement parce qu'il y a une mécanique, si vous voulez, qui se mettait en place –, plus on aurait des difficultés à adopter des décisions. Donc, la procédure de prise des décisions était dès ce moment-là une énorme préoccupation. On retrouve le même problème maintenant. Mais, petits pas par petits pas, chacun des traités, et à commencer par l'Acte unique, nous a permis de progresser dans cette voie. Et puis, on voyait également les préoccupations concernant le champ des compétences. On butait quand même assez vite sur le champ de compétence des États qui, n'ayant pas été préparés, spontanément ne voulaient pas lâcher en faveur de la Communauté. Et puis, on voyait poindre également ce problème de la démocratisation des institutions, déjà à cette époque. C'est l'époque de ce groupe de travail «Adonnino», dont je vous ai parlé, on est de plus en plus nombreux à être préoccupés de ce fossé entre les citoyens et les instances européennes. Donc, une procédure axée sur l'unanimité – et on voit bien que ça ne marche pas bien –, deuxièmement, un champ de compétences qui est trop étroit et la Communauté est en train d'éclater dans un corset qui la bride et, troisièmement, un fossé entre les instances européennes et les citoyens qui se manifeste et qui s'accroît... vous savez, ça faisait quand même beaucoup de choses. Et ces choses devaient trouver quand même une solution, d'autant plus que la Communauté, à l'instigation du président de la Commission Jacques Delors, s'est fixée un certain nombre d'objectifs ambitieux, parmi lesquels le marché unique, le marché intérieur, la réalisation du marché intérieur, la levée des obstacles et des frontières, la suppression des frontières à l'intérieur de l'Union européenne. Donc, il faut absolument que l'intendance suive. Donc, c'était très important cette CIG. C'était très important, et très important d'avoir une première réforme du traité de Rome.